

MUNICIPALITE DE MANSFIELD ET PONTEFRACT.

PROVINCE DE QUEBEC.

A une séance extraordinaire du conseil de la Municipalité de Mansfield et Pontefract tenue le 23 avril 2025 et à laquelle sont présents son honneur la Mairesse, Mme Sandra Armstrong, et les conseillers suivants.

Mme Janet Korol
M. Brian Boisvert
M. Sebastien Denault

M. Garry Ladouceur
Mme Claudette Béland-Pleau
M. Richard Morrissette

Formant quorum sous la présidence de la Mairesse.
M. Eric Rochon, Secrétaire-trésorier est aussi présent.
M. Brian Boisvert

63-04-2025 OUVERTURE DE LA SESSION

Proposé par Madame Janet Korol
Et résolu à l’unanimité.

Que la séance extraordinaire du Conseil municipale de Mansfield-et-Pontefract du 23 avril 2025 soit ouverte.

CONFLITS D’INTÉRÊTS

Aucun membre du conseil municipal ne déclare de conflits d’intérêts dans l’ordre du jour proposé.

64-04-2025 ADOPTION DE L’ORDRE DU JOUR

Proposé par Monsieur Sébastien Denault
Et résolu à l’unanimité.

D'adopter l’ordre du jour tel que présenté.

65-04-202: CADASTRES

Proposé par : Claudette Béland.
Et résolu à l’unanimité.

LOTS	PROPRIÉTAIRE	COMMENTAIRES
PARCELLE 1	ALAIN ROY	57 254,3 M ² , CONFORME
PARCELLE 2	ALAIN ROY	199 365,4 M ² , CONFORME
PARCELLE 3	ALAIN ROY	194 255,5 M ² , CONFORME
6 683 398	DENIS FORTIN	3 899,5 M ² , CONFORME
6 683 399	DENIS FORTIN	3 797,6 M ² , CONFORME
6 683 400	DENIS FORTIN	3 774,2 M ² , CONFORME

66-04-2025 PARTICIPATION ENQUETE RÉMUNÉRATION GLOBALE

Proposé par Monsieur Brian Boisvert
Et résolu à l’unanimité.

Que cette municipalité participe à l’enquête sur la rémunération globale effectuée par la firme Mallette Acturaires pour l’union des municipalités du Québec à un cout de 500\$.

67-04-2025 ABOLITION DU PROGRAMME RÉNORÉGION

La municipalité de Mansfield-et-Pontefract demande au gouvernement du Québec de reconsidérer de façon urgente sa décision

CONSIDÉRANT QUE la Société d’habitation du Québec (SHQ) a confirmé deux jours après la lecture du budget 2025-2026 du gouvernement du Québec l’abandon du programme RénoRégion, un programme essentiel pour aider les propriétaires-occupants les moins bien nantis de nos communautés, souvent des personnes âgées ou des familles monoparentales vivant en milieu rural, à corriger des déficiences majeures à leur modeste résidence;

CONSIDÉRANT QUE ce programme a permis de garder plusieurs milliers de personnes dans leur résidence, dans des milieux où fait aussi rage la crise du logement, où il n’y a aucun logement abordable ou encore moins d’habitations à loyer modique;

CONSIDÉRANT QU’il y a plus de mille familles sur les listes d’attente des MRC du Québec;

CONSIDÉRANT QUE la Fédération québécoise des municipalités (FQM) a demandé le 27 mars dernier au premier ministre du Québec, M. François Legault, de se préoccuper de nos citoyen(ne)s et familles les plus vulnérables en remédiant de façon urgente à la situation;

CONSIDÉRANT QUE cette demande est restée sans réponse et que les projets d’appartements modulaires de 24 et 36 unités dans quelques villes du Québec promus depuis par la ministre responsable de l’Habitation, M^{me} France-Élaine Duranceau, ne peuvent répondre aux besoins des régions;

CONSIDÉRANT QUE, bien que le programme RénoRégion ait coûté moins de 18 M\$ par année à l’État québécois et qu’il ne représente que 0,0001 % des dépenses globales, la ministre justifie ce choix pour des raisons de saine gestion des finances publiques;

CONSIDÉRANT QUE la subvention moyenne du programme est de 19 309 \$, une fraction des coûts réels de construction des nouveaux logements promus par la ministre;

CONSIDÉRANT QUE la FQM a déposé l’an dernier à la demande de la SHQ une série de propositions afin d’augmenter l’efficacité du programme et de le rendre plus accessible pour mieux répondre aux besoins à travers le Québec;

CONSIDÉRANT QUE la SHQ devait lancer une version bonifiée du programme RénoRégion à la suite de ses consultations en 2025;

CONSIDÉRANT QUE l’abolition de ce programme porte atteinte aux personnes les plus vulnérables de nos communautés.

Il est proposé par le conseil municipal de Mansfield-et-Pontefract de demander au premier ministre du Québec, M. François Legault, et à sa ministre responsable de l’Habitation, M^{me} France-Élaine Duranceau :

DE RELANCER immédiatement le programme RénoRégion pour l’année financière 2025-2026 et de s’engager à assurer son financement à long terme;

DE RENDRE à terme le processus de bonification du programme pour assurer une plus grande accessibilité dans toutes les régions du Québec.

Que cette résolution soit transmise rapidement aux personnes suivantes :

- M. François Legault, premier ministre du Québec

- M^{me} France-Élaine Duranceau, ministre responsable de l’Habitation
- M. Eric Girard, ministre des Finances
- M. Sébastien Schneeberger, député de Drummond–Bois-Francs, président de la Commission de l’aménagement du territoire de l’Assemblée nationale
- M^{me} Virginie Dufour, députée des Mille-Îles, porte-parole de l’opposition officielle en matière de logement
- M^{me} Christine Labrie, députée de Sherbrooke, porte-parole du deuxième groupe d’opposition en matière de logement
- M^{me} Catherine Gentilcore, députée de Terrebonne, porte-parole du troisième groupe d’opposition en matière de logement
- M. Jean Martel, président-directeur général de la Société d’habitation du Québec
- Votre député à l’Assemblée nationale Monsieur Andre Fortin, Pontiac.
- M. Jacques Demers, président de la Fédération québécoise des municipalités

68-04-2025 LEVÉE DE LA SESSION.

Proposé par Monsieur Richard Morrisette
Et résolu à l’unanimité.

Que cette session soit levée à 18:06 heures.

.....
Mme. Sandra Armstrong
Mairesse

.....
M. Eric Rochon.
Secrétaire-Trésorier.